



*Ségolène Royal,
Présidente de la COP21*

Monaco, le lundi 3 avril 2017

Monaco Blue Initiative

Monseigneur,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Commissaire,
Mesdames et Messieurs,

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui, l'océan, est crucial. Source de la vie sur Terre, l'océan représente 96 % de la biosphère, 26 % du CO₂ absorbé et la moitié de l'oxygène produit pour la vie. Je salue cette initiative de Monaco, qui s'engage depuis longtemps et ce lieu créé par Albert Premier nous le rappelle.

Je tiens ici à rendre hommage, Monseigneur, à votre mobilisation en faveur de l'océan et nous avons pu compter sur votre soutien sans faille pour toutes les initiatives que la France a prises pour l'Océan lors de la COP21, à l'ONU, pour la tenue d'une conférence de haut niveau sur l'Objectif du Développement durable 14, et pour une négociation ambitieuse pour protéger la biodiversité de la haute mer, sur la coalition d'États engagés pour l'océan et le Climat « Because the Ocean » dans l'agenda de l'action, en réunissant, en décembre, les scientifiques, pour préparer le rapport spécial du GIEC sur l'océan et le climat que la France et Monaco ont demandé et cofinancé, en vous associant à l'initiative pour protéger la Méditerranée et réduire la pollution plastique de l'océan, ou encore en finançant de nombreux programmes visant à protéger l'océan.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire en tant que présidente de la COP21 et ministre chargée de la mer, **l'océan a, de fait, besoin de notre mobilisation collective** : il est tout à la fois victime et source d'opportunités immenses face au changement climatique :

- Alors que la moitié des habitants vivent à moins de 100 km de l'océan, on peut craindre une montée des eaux jusqu'à 2 mètres en 2100.
- Les récifs coralliens et les mangroves, qui abritent une grande biodiversité marine, sont en grand danger (20 % des récifs coralliens sont irrémédiablement détruits), alors qu'ils contribuent à la fois à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.
- Avec la montée des températures, les stocks de poissons, remontent d'environ 200 km vers le nord (dans l'hémisphère nord, inverse dans le sud) tous les 10 ans, avec un impact majeur sur l'alimentation des populations.

Seul un océan, vivant et en bonne santé, sera capable de continuer ses fonctions, à la fois sur la régulation du climat et sur la fourniture des ressources pour l'humanité. Il fait partie de la solution face au changement climatique, autant qu'il en est affecté.

L'Accord de Paris reconnaît pour la première fois l'importance de l'intégrité de l'océan. Avant d'aborder les solutions pour l'océan et pour la Méditerranée, notre mer commune, je souhaite vous faire part des avancées de l'Accord de Paris, car, en tant que présidente de la COP21, je veille avec vigilance à son application, j'ai une responsabilité particulière pour sa bonne mise en œuvre.

Cet état des lieux portent sur 4 sujets :

- l'Accord de Paris,
- l'application de l'Accord de Paris,
- les finances, • les coalitions.

Où en sommes-nous sur ces quatre piliers de l'Accord sur le climat ?

1. Tout d'abord, il y a eu **l'entrée en vigueur le 4 novembre 2016**. Ce seuil a été franchi le 4 octobre, dans un laps de temps très court, dont le multilatéralisme peut être très fier.

- **194 pays ont signé l'Accord de Paris**, il en manque donc 3.
- **141 pays ont ratifié l'Accord de Paris**, il en manque donc, parmi les signataires, 53.

2. Le deuxième chantier est la **mise en œuvre de l'Accord**. Nous avons une vingtaine de décisions d'application de l'Accord de Paris à prendre. Je voudrais insister sur les deux éléments clef de ce travail.

- Il faut relever les ambitions, nous devons atteindre les 1,5 degrés et pas seulement les 2 degrés.
- Nous devons veiller à tenir un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation. Les États africains et les petits États insulaires y sont vigilants.

2018 sera une date clé :

L'Accord de Paris prévoit un « dialogue de facilitation ». Pour le préparer, tous les pays doivent maintenant adopter leur stratégie bas carbone. Les pays doivent inscrire à leurs agendas gouvernementaux l'adoption de ces stratégies bas carbone. C'est en bonne voie, car le prix des énergies renouvelables baisse inexorablement.

La France s'était engagée à s'appliquer à elle-même ce qu'elle avait demandé aux autres pays de faire : les stratégies bas carbone sont adoptées.

3. En ce qui concerne le **financement de l'action climatique**, à Paris, il y a eu un engagement sur les 100 milliards dollars par an à partir de 2020. Là aussi les informations sont positives puisque ces 100 milliards sont déjà positionnés.

Ce ne sont pas seulement des financements publics mais aussi des financements privés, qui font leviers ensemble.

La mise en place de la finance verte progresse rapidement, puisque aujourd'hui tous les fonds d'investissements s'engagent dans cette finance verte. La Banque Mondiale a pris un leadership positif sur la finance verte pour réorienter les flux financiers vers une économie sobre en carbone.

La France a lancé sa première obligation verte d'État en janvier 2017 avec un succès spectaculaire puisque ce sont 200 investisseurs du monde entier qui sont venus proposer 23 milliards d'euros. Nous en avons accepté 7 milliards.

4. 70 alliances et coalitions de l'Agenda de l'action, lancée à la COP21 et à la COP22, constituent autant d'outils de mise en œuvre de l'accord de Paris et des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Je souhaite ici insister sur les initiatives en faveur de l'océan.

Comme vous le savez, jusqu'à la COP21, l'océan était totalement absent des négociations climatiques et nous avons réussi à l'inscrire à l'agenda de l'action.

L'agenda de l'action océan-climat regroupe aujourd'hui pas moins de 18 initiatives emblématiques :

- La France avec Monaco et le Maroc ont ainsi lancé la coalition internationale contre les sacs plastique à usage unique qui vise à réduire la pollution de l'océan par les déchets terrestres, et que porte avec volontarisme l'Italie. Nous devons continuer à porter cette coalition tant la pollution plastique est ravageuse pour la faune et la flore marine.
- L'initiative « West Africa Coastal Areas Program » (WACA) portée par la France et la Banque mondiale, vise à lutter contre l'érosion du trait de côte. Des projets pilotes ont été identifiés au Sénégal, au Togo et au Bénin.
Avec l'ensemble des bailleurs, nous nous fixons un objectif de mobilisation de plus de 400 millions de dollars pour protéger la région.
- En tant que coprésidente, avec Madagascar, de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI), j'ai lancé un plan d'action qui a été adopté par les 37 pays et 70 institutions membres de l'ICRI en novembre dernier. Ce plan invite les pays à se fixer des objectifs de protection des coraux et mangroves, à financer des projets pour aider les pays en développement à préserver ces écosystèmes, à accélérer la connaissance scientifique dans ce domaine.
- La France a également rejoint en 2016 la coalition contre l'acidification de l'océan portée par l'État américain du Washington.
- J'ai proposé la tenue de la première conférence de l'Alliance Océan-Climat à l'Unesco le 22 février dernier. Elle contribue à la concrétisation de l'objectif 14 de l'Agenda 2030.

L'océan a également tenu toute sa place dans les enceintes de négociation :

- Nous avons obtenu qu'un rapport spécial du GIEC soit préparé sur le rôle de l'Océan dans le système climatique. Ce rapport permettra, en 2019, d'exposer clairement que l'océan est notre premier allier pour faire face au dérèglement climatique et l'endiguer.
- Un document de position a été déposé à l'Organisation maritime internationale (OMI) proposant de travailler sur la réduction des émissions de GES par le transport maritime, et l'OMI a adopté une feuille de route.
- Il est crucial que nous assurions le succès des négociations, en cours à l'Assemblée générale des Nations Unies, pour doter la haute mer, qui représente près des 2/3 de l'océan, d'un nouvel accord mondial qui assurera la conservation et l'utilisation durable de sa biodiversité.
- La conférence organisée en juin à New York sur la mise en œuvre de l'ODD14, présidée par Fidji et la Suède, sera de nature à porter des engagements ambitieux pour le climat et les océans.
- Je souhaite la création d'un vaste sanctuaire marin en Antarctique, à l'instar de celui qui a été créé l'an dernier dans la mer de Ross. Ce point sera à l'ordre de jour de la réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR). Je suis soutenue sur ce point par l'Union européenne et l'Australie. Il s'agit de créer trois aires marines protégées comme zones scientifiques de référence permettant d'étudier à long terme les conséquences sur la biodiversité des changements climatiques et des impacts anthropiques. Ces trois aires (MacRobertson, Drygalski, Mer d'Urville – Mertz) représentent près d'un million de km².
- J'ai décidé la création en France d'un Institut de l'Université des Nations Unies "Science et gouvernance de l'océan et des littoraux". Le projet est porté par l'Université de Bretagne Occidentale et s'inscrit dans le cadre de l'Université des Nations Unies, conduite par l'Assemblée Générale des Nations Unies et l'UNESCO.

Au plan national :

- Dans le cadre de la coalition internationale, j'ai interdit l'usage des sacs plastique à usage unique.

- J'ai fixé dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, un objectif de protection de 50 000 ha de mangroves (35 000 sont déjà protégés) et 75 % des récifs coralliens à l'horizon 2021.
- Sous mon impulsion, la France est passée d'une protection de ses eaux – 11 millions de kilomètres carrés d'espace maritime – de 4 % en 2014 à 32 % aujourd'hui même :
 - J'ai créé 4 nouveaux parcs naturels marins :
 - le parc naturel marin du Bassin d'Arcachon.
 - le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.
 - En 2016, le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. J'avais déjà apporté mon soutien à la création de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio en 1999, dans le cadre plus large du projet d'un Parc marin international des Bouches de Bonifacio, incluant le Parc national de l'Archipel de La Maddalena.
 - En 2016, j'ai aussi mis en place le dispositif de séparation du trafic maritime dans le Canal de Corse. Cette mesure d'organisation du trafic maritime contribue à la protection de la biodiversité dans les zones soumises à un fort trafic.
 - En 2017, le parc naturel marin de Martinique. La création de ce parc est exemplaire pour la croissance bleue. Le parc viendra en appui de toutes les initiatives de celles et ceux qui souhaitent agir pour en gérer durablement les ressources et en protéger le patrimoine exceptionnel.
 - Vous le savez, les collisions avec les navires sont l'une des principales causes de mortalité non naturelles pour les grands cétacés de la mer Méditerranée. Des dispositifs existent pour éviter ces collisions. J'ai fait inscrire dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages l'obligation pour les navires français d'une longueur supérieure ou égale à 24 mètres, de s'en équiper dans les sanctuaires AGOA et PELAGOS. Mon ministère lance aujourd'hui la consultation du public sur l'arrêté fixant les caractéristiques techniques de ces dispositifs. 12 navires français naviguant dans PELAGOS sont déjà équipés, 45 le seront le 1^{er} juillet 2017. J'espère que l'Italie prendra des dispositions comparables pour l'équipement des navires sous pavillon italien.

Nous avons signé tout à l'heure l'accord de siège de l'Accord de Pelagos, ce qui permettra le renforcement de son action.

- Face à l'urgence de protéger les eaux marines de l'atoll de Clipperton (où Monseigneur, vous vous êtes rendu à bord de la Jeanne d'Arc alors que vous étiez élève officier de la Marine française), j'ai protégé ses eaux territoriales en y interdisant notamment la pêche. L'Île de la Passion est au cœur d'un réseau régional de continuité écologique entre les îles du Mexique, du Panama, du Costa Rica, de l'Equateur, de la Colombie... pour les animaux pélagiques : oiseaux, requins, raies, tortues, etc. Je soutiens une mission scientifique qui aura lieu en mai 2017 [Sandra Bessudo, dans la salle, y participera] pour équiper des requins de balises émettrices et trouver l'emplacement d'un mouillage écologique pour les expéditions à venir.
- Les pêcheurs guyanais ont attiré mon attention sur le fait que les tortues doivent faire l'objet de davantage de protection au plan mondial : je souhaite qu'un dispositif de protection des tortues lors de la pêche aux crevettes constitue une règle d'importation dans l'Union européenne, comme l'ont déjà imposé les États-Unis.
- Enfin, je vous annonce aujourd'hui l'instauration officielle d'un périmètre de protection autour de la réserve nationale des Terres australes françaises que j'ai étendue le 12 décembre 2016, portant la surface de cette aire marine protégée à **1,6 millions km²**, ce qui en fait la plus grande Aire marine protégée au monde. La protection des eaux françaises atteint donc, à compter d'aujourd'hui, 32,58 %.

Quelques mots sur la Méditerranée, notre mer commune. Nous avons, Monseigneur, organisé ensemble à la COP22 un événement important avec le Maroc pour la protection de la Méditerranée. J'ai également accueilli à Paris le 23 février dernier, une réunion des acteurs proposant des « solutions pour la Méditerranée ».

- La mer Méditerranée représente un extraordinaire modèle de « petit océan », de par sa configuration, sa taille, son environnement, et même sa situation géopolitique.

- C'est l'une des mers les plus riches au monde avec plus de 17 000 espèces recensées (alors qu'elle représente moins de 1 % de la superficie océanique),

Pour la science :

- J'ai demandé au GIEC d'apporter une attention particulière à la Méditerranée.
- Les réseaux scientifiques vont mettre en place une plateforme d'échange.

Pour le transport maritime :

- Monaco, le Maroc et la France ont appelé de leurs vœux la création d'une zone à basses émissions atmosphériques des navires en Méditerranée. La France apportera une contribution déterminante à cette réflexion en finançant une étude d'impact en vue d'une zone à basses émissions d'oxydes de soufre et d'azote dans le cadre de l'Organisation Maritime Internationale.

Pour la réduction des pollutions qui viennent de la terre :

- Deux grands réseaux de collectivités méditerranéens ont fait alliance pour une mer en bonne santé, accélérer le partage d'expérience et les collaborations entre villes sur ce sujet.

Concernant les îles :

- L'initiative et le label « îles durables » sont des outils innovants qui accompagnent des dynamiques locales en matière de déchets ou d'énergie, de transition écologique et de développement durable. • J'invite les acteurs méditerranéens à rejoindre cette dynamique qui servira d'expérience exemplaire pour d'autres territoires.

Concernant la pêche :

- Afin de répondre à la surexploitation préoccupante des stocks de poissons de Méditerranée, à ma demande, Alain Vidalies a signé pour la France le 30 mars dernier la déclaration ministérielle dite de Malte « *Medfish4[for]ever* » initiée par l'Union européenne. Cette déclaration – unanimement saluée par les ONG intéressées – prévoit, d'ici 2020, que les principaux stocks de poissons soient régulièrement évalués de manière précise et scientifique.

- Nous devons protéger les poissons petits pélagiques. Afin de mieux comprendre les phénomènes écologiques à l'origine d'une augmentation de la mortalité naturelle chez les sardines adultes et élaborer des stratégies de gestion novatrices, mon Ministère soutient, avec des fonds européens, le projet de recherche « MONA LISA » [Recherches sur les fortes MOrtalités NATurelles et Les Indicateurs pour la gestion des stocks de Sardines et d'Anchois de Méditerranée] porté par l'IFREMER en partenariat avec les pêcheurs de Méditerranée.
- Je tiens aussi à rappeler le succès du plan de reconstitution du stock de thon rouge en Atlantique Est et Méditerranée grâce aux efforts conjugués, depuis 2008, des pêcheurs, des scientifiques et des gestionnaires.
- Enfin, la France met déjà en œuvre le plan de reconstitution de l'espadon de Méditerranée adopté, avec le soutien de l'Union européenne, en novembre 2016.

Enfin la Méditerranée est une source inépuisable d'énergies renouvelables :

- C'est ainsi que j'ai attribué trois fermes pilotes d'éoliennes flottantes en Méditerranée, à Gruissan, Leucate et Faraman.
- Il est temps d'en finir avec l'exploitation des énergies fossiles qui ne nous mettent pas sur la trajectoire d'émissions compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.
- J'ai annoncé que j'avais mis en place un moratoire immédiat sur la recherche d'hydrocarbures en Méditerranée française et j'ai décidé d'étendre ce moratoire à la façade atlantique.

La Méditerranée est notre mer, *mare nostrum* disait-on déjà sous la Rome antique. Ce patrimoine environnemental que nous avons en commun, dans lequel nous puisons une histoire partagée entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique doit être préservé. Nous en dépendons tellement.

Oui, comme l'enseigne Baudelaire : « Homme libre, toujours tu chériras la mer ! »

Je voudrais rendre hommage à l'œuvre du Prince Albert Premier, que vous continuez, et qui a écrit ce texte que l'on peut lire dans le jardin exotique : « Durant ma carrière de navigateur, j'ai obtenu de la mer quelques aveux sur les lois qui déterminent son rôle parmi les forces du monde. Une parcelle de

mystère qui domine la création, les espaces et les temps, s'éclaira pour me donner une sereine confiance dans la destinée que l'équilibre de l'univers impose aux organismes avec le cycle éternel de la vie ».

Je vous remercie.